



Non classifié

Notre dossier : P2200-37

Le 10 avril 2006

Destinataires : Les institutions financières fédérales

Objet : Planification dans l'éventualité d'une pandémie d'influenza

Depuis quelques mois, l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire suscite de plus en plus d'intérêt. Toutefois, les spécialistes en santé publique ne peuvent pas encore prévoir si l'apparition d'une souche humaine facilement transmissible du virus se traduira par une épidémie d'influenza dans un avenir rapproché. Quoiqu'il en soit, nous estimons que les organismes de réglementation et les institutions financières devraient bien saisir les enjeux que soulève l'éventualité d'une pandémie au chapitre de la poursuite des activités et des mesures d'adaptation.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) s'intéresse vivement aux mesures que prennent les gouvernements et les regroupements sectoriels face à la menace d'une pandémie. Il a en outre amorcé un échange avec des organismes de réglementation canadiens et étrangers dans le but de bien saisir les défis que pose la planification entourant l'éventualité d'une pandémie et de recenser les pratiques optimales en la matière.

Le BSIF s'attend à ce que les institutions financières examinent leurs plans de poursuite des activités et en considèrent la pertinence dans l'éventualité d'une pandémie. Les exercices de simulation de crise devraient également tenir compte de ce facteur. Nous croyons que le conseil d'administration et la direction générale d'une institution devraient bien saisir les conséquences possibles d'une pandémie sur les opérations et la santé financière de l'institution, et qu'il leur incombe d'examiner leurs plans des mesures d'urgence. Le BSIF s'intéressera d'ailleurs de près à cette question lors des prochains examens de surveillance.

Le BSIF vous fera part en temps et lieu du fruit de ses réflexions et de ses attentes concernant les mesures à prendre dans l'éventualité d'une pandémie. Si vous avez des questions concernant la présente, je vous invite à communiquer avec votre gestionnaire des relations ou monsieur Emiel van der Velden au (613) 998-7479 ou par courriel, à l'adresse emiel.vandervelden@osfi-bsif.gc.ca.

Le surintendant auxiliaire,
Secteur de la réglementation

Julie Dickson

